

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
03 FÉVRIER 2020**

**2020-01 REPRISE ANTICIPÉE ET AFFECTATION PROVISOIRE DES RÉSULTATS
DE L'EXERCICE 2019 – BUDGETS PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 25

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 9

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 2

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 7

PRÉSENTS

Michel GIRAUDY, Jacqueline POLETTI, Simone PERGET, Claude GERMAIN, Georges TRESALLET (Bourg-Saint-Maurice)

Gilles FLANDIN, Clémence BERGER-SABBATEL, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)

Jean-Claude FRAISSARD, Arlette NOIR, (Montvalezan)

Paul CUSIN-ROLLET, Georges CHARRIERE, Léon EMPEREUR (Sainte-Foy-Tarentaise)

Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT, Fabien RAISSON (Séiez)

Jean-Christophe VITALE, Maud VALLA (Tignes)

Marc BAUER, Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS (Val d'Isère)

Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Gilles MAZZEGA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE)

Laurent HANICOTTE (pouvoir à Jean-Claude FRAISSARD)

EXCUSÉS

Louis GARNIER, Éric MINORET, Marie-Agnès ARPIN, Monique GRANIER, Xavier TISSOT,
Séverine FONTAINE, Alain EMPRIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Olivier PETIT

2020-01 REPRISE ANTICIPEE ET AFFECTATION PROVISoire DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2019 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES (ABATTOIR, MAISON FUNERAIRE ET TRANSPORTS SCOLAIRES)

Le Président rappelle que, conformément à l'article L 2311-5 du C.G.C.T, les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Toutefois, les résultats peuvent être estimés avant l'adoption du compte administratif et du compte de gestion. Ainsi, le Conseil communautaire peut, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son compte administratif, procéder à la reprise anticipée des résultats.

Lorsque le résultat excédentaire de la section de fonctionnement est repris par anticipation, la reprise s'effectue dans les conditions suivantes :

- l'excédent de la section de fonctionnement est destiné à couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (compte-tenu des restes à réaliser) ;
- le solde disponible peut être inscrit : soit en section de fonctionnement, soit en section d'investissement.

Le Conseil communautaire inscrit également au budget la prévision d'affectation.

Les déficits et excédents de fonctionnement ainsi que le besoin de financement de la section d'investissement ou, le cas échéant, l'excédent de la section d'investissement font aussi l'objet d'une reprise anticipée.

Le Président propose que, compte-tenu de ces différentes dispositions et considérant l'état visé par le comptable public (joint en annexe), l'assemblée délibérante approuve la reprise anticipée des résultats 2019 comme suit :

	Budget Principal	Chambre funéraire	Abattoir	Transports
Résultats 2019 – Section de fonctionnement	5 429 505.00 €	- 66.68 €	0 €	0 €
Résultats 2019 – Section d'investissement	- 661 795.84 €	30 115.18 €	65 761.43 €	0 €

Et décide de les affecter comme suit :

	Budget Principal	Chambre funéraire	Abattoir	Transports
Excédent / déficit de fonctionnement reporté (002)	4 338 050.25 €	- 66.68 €		
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	1 091 454.75 €			
Excédent / déficit d'investissement reporté (001)	- 661 795.84 €	30 115.18 €	65 761.43 €	

Vu l'avis du bureau communautaire réuni le 20 janvier 2020,

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**, décide :

- D'**APPROUVER** la reprise anticipée des résultats d'exploitation 2019 comme proposé ci-dessus
- D'**AFFECTER** les résultats d'exploitation comme proposé ci-dessus
- L'**AFFECTATION** au compte 1068 la somme de 1 091 454.75 euros.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELDARD**



Budget Principal	Chambre funéraire	Abattoir	Transports	TOTAL BUDGETS
------------------	-------------------	----------	------------	---------------

Fonctionnement

Recettes	19 343 848,75 €	9 649,00 €	64 909,38 €	1 498 380,88 €	20 916 788,01 €
<i>Report positif en section de fonctionnement</i>	4 925 061,93 €	585,19 €			4 925 647,19 €
Dépenses	18 839 405,74 €	10 300,87 €	64 909,38 €	1 498 380,88 €	20 412 996,87 €
<i>Report négatif en section de fonctionnement</i>					0,00 €
Résultats 2019	5 429 505,00 €	-66,68 €	0,00 €	0,00 €	5 429 438,33 €

Investissement

Recettes	3 744 342,41 €	9 651,87 €	58 484,99 €		3 812 479,27 €
<i>Report positif en section d'investissement</i>		20 463,31 €	112 427,31 €		132 890,62 €
Dépenses	3 305 039,88 €		105 150,87 €		3 410 190,75 €
<i>Report négatif en section d'investissement</i>	1 101 098,37 €				1 101 098,37 €
Résultats 2019	-661 795,84 €	30 115,18 €	65 761,43 €	0,00 €	-565 919,23 €

Dépenses	845 075,89 €		792,00 €		845 867,89 €
Recettes	651 104,98 €		28 380,11 €		679 485,09 €
Total des restes à réaliser 2019	-193 970,91 €	0,00 €	27 588,11 €	0,00 €	-166 382,80 €

Financement de la section d'investissement	-855 766,75 €	30 115,18 €	93 349,54 €	0,00 €	-732 302,03 €
---	----------------------	--------------------	--------------------	---------------	----------------------

Proposition d'affectation des résultats 2019

Excédent / déficit de fonctionnement reporté (002)	4 338 050,25 €	-66,68 €	0,00 €	0,00 €	4 337 983,58 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	1 091 454,75 €				1 091 454,75 €
Excédent / déficit d'investissement reporté (001)	-661 795,84 €	30 115,18 €	65 761,43 €	0,00 €	-565 919,23 €

Le Trésorier

Jean-Loïc Z
Comptable public de la Trésorerie de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise

Gaston PASCAL-MOUSSELA
Président



Envoyé en préfecture le 07/02/2020
Reçu en préfecture le 07/02/2020
Affiché le 07/02/2020
ID : 073-247300254-20200203-2020_01-DE